

L'écho de Tréminis

Sommaire :

- p.2 à 3 Vie communale
- p.4 Culture/ Etat civil
- p.5 Documentation utile
- p.6 Actualités/Agenda du trimestre
- p.7 Le marais de Pravet / Comité de site
- p.8 et 9 Les pages de l'école
- p.10 Les enjeux auxquels notre forêt doit faire face
- p.11 La tempête ALEX est passée à Tréminis
- p. 12 Nos associations
- p.13 Nos associations / Projet musée de la forêt / Courrier des lecteurs
- p.14 Le courrier des lecteurs
- p.15 Informations pratiques
- p.16 L'actualité en images
+ Encart « démocratie participative »



Edito de la maire

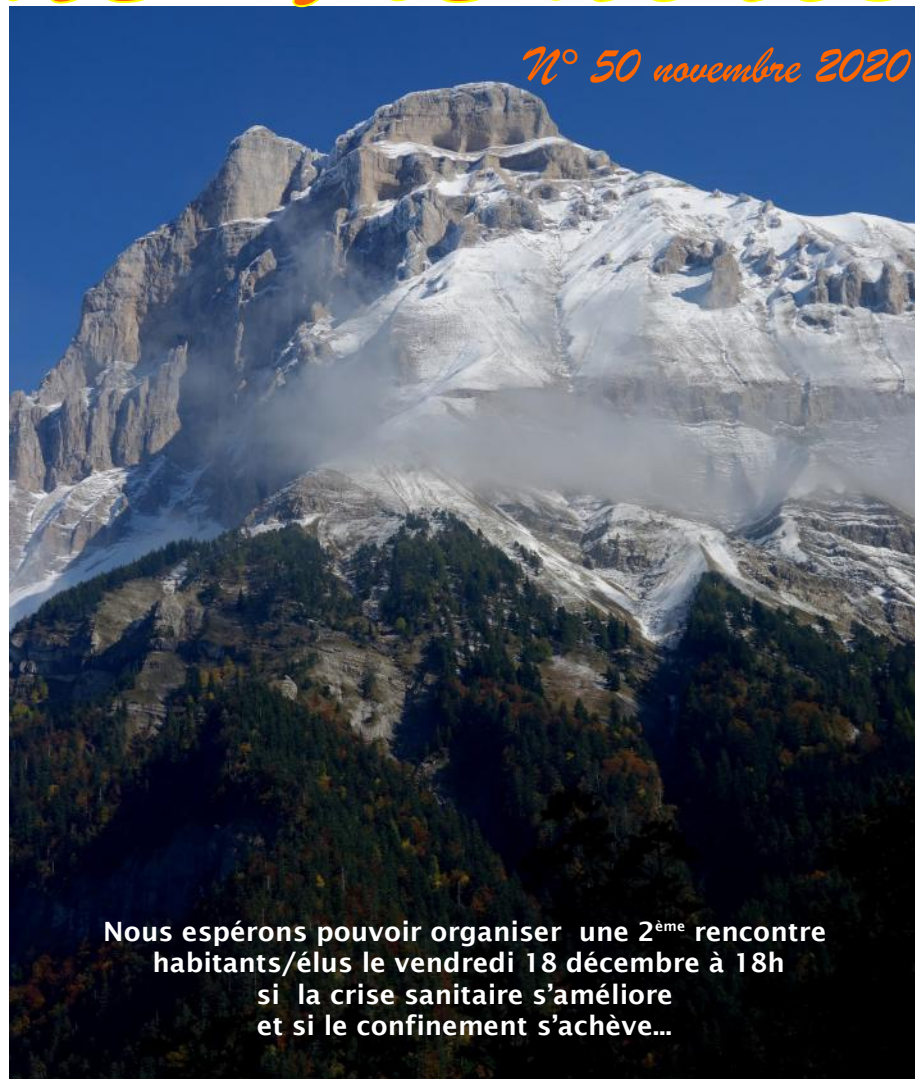
Cette fin d'année 2020 n'est pas très réjouissante, marquée par la pandémie de la Covid-19, par toutes les inquiétudes qui se surajoutent qu'elles soient économiques, sanitaires ou sociales, par le retour de l'intégrisme avec l'attentat ignoble et révoltant contre le professeur Samuel Paty, le couvre-feu et finalement ce 28 octobre au soir avec l'annonce par le président de la République d'un 2ème confinement...

Depuis le début de l'épidémie, beaucoup cherchent à comprendre la logique derrière tout un tas de décisions, de dysfonctionnements et d'incohérences relayées par les ministres et médias à longueur de journées. Pourquoi le déconfinement a été si mal géré et nous a entraîné dans cette situation désastreuse ?

Il est indéniable que le virus circule de plus en plus, qu'il se rapproche de nos campagnes. La vie sociale doit pourtant continuer pour ne pas sombrer dans le catastrophisme mais avec un maximum de précautions. J'avoue qu'il n'est pas facile de trouver le juste milieu entre le risque raisonnable d'être contaminé et ceux collatéraux dus à des privations de libertés. Avec le confinement, les relations sociales ne seront plus que virtuelles. Mais il est indispensable de continuer à communiquer et ne pas se replier sur soi-même.

La vie municipale existe malgré des contraintes nous obligeant à utiliser la salle des fêtes pour nos réunions, son espace permettant la distanciation nécessaire, en appliquant les gestes barrières. Nos projets avancent quand même. Nous avons commencé un travail de démocratie participative avec vous, les habitants, avec une 1ère rencontre, la mise en place de commissions ouvertes auxquelles vous pourrez vous inscrire pour un travail d'échanges et de débats fructueux en fonction de vos compétences et envies. Les nombreuses réponses à l'enquête concernant le renouvellement de l'emploi d'agent communal ont été la preuve de l'intérêt que vous portez à la vie du village. Les travaux de voirie se poursuivent : Après la route de Mautira, débutent ceux de la route de la Chenal et de son carrefour avec la route de la Faurie. L'adressage mis en sommeil durant le confinement va enfin pouvoir se mettre en place : La commande des jolis panneaux de noms de rues est faite et la pose devrait avoir lieu fin novembre. Les conseillers sont actifs et impliqués et je les en remercie.

Cependant nous avons dû annuler les festivités de Noël et remplacer le traditionnel repas des aînés par un colis gourmand qui sera apporté chez vous. Il n'y aura pas non plus de fête de Noël pour les enfants mais un goûter à l'école avec le passage du père Noël ou un cadeau déposé dans les maisons. La situation sanitaire ne permet pas d'organiser ces moments festifs et amicaux que l'on apprécie tant. Nous allons donc devoir vivre ainsi encore quelques temps avant une libération qui viendra par un traitement ou un vaccin salvateur. Alors, songeons à ce jour où la vie reprendra et où le bonheur de se retrouver sans contrainte fera de chaque rencontre une vraie fête. Malgré cette période compliquée, la vie reste une opportunité dont il faut profiter et un devoir qu'il faut compléter chaque jour par de petites intentions envers ceux qui sont seuls, malades ou tristes... Nous devons rester unis et solidaires. Gardons espoir...



N° 50 novembre 2020

Nous espérons pouvoir organiser une 2^{ème} rencontre habitants/élu le vendredi 18 décembre à 18h si la crise sanitaire s'améliore et si le confinement s'achève...





-Remise en état des canalisations d'eau potable, des branchements des usagers et des canalisations d'eaux usées du hameau du Serre depuis le réservoir jusqu'à la chapelle.

-Pose d'une nouvelle canalisation d'eau potable permettant la mise aux normes de la bouche d'incendie de la chapelle qui suffit pour couvrir l'ensemble des habitations du hameau tout en maintenant suffisamment d'alimentation d'eau pour les habitants.

-Réfection et pose d'une nouvelle canalisation d'eaux usées.

-Réfections des caniveaux et regards pour la collecte des eaux de surfaces avant la réfection de la voirie en enduit bicouche. (Montant HT total des travaux : réseaux d'eau, assainissement et travaux de voirie 65 960€ /subventions agence de l'eau 26 185€ et département 12 920€ ; reste à la charge de la commune 17 838€)



Travaux sur la route de La Chenal et le carrefour de la Faurie

Ils ont débuté lundi 26 octobre. Les travaux de réfection de la chaussée et des passages busés de la Chenal seront réalisés en même temps que ceux prévus sur la Route de Faurie (croisement entre la route de la Faurie et la route de la Chenal suite aux dégâts de la tempête Eleanor).

Le montant prévisionnel HT des travaux sur la route de la Chenal s'élève à 29 210€ et une subvention du département de l'Isère de 8 430€ est attendue.

Le montant prévisionnel HT des travaux sur la route de La Faurie s'élève à 19 920€. Une subvention de l'Etat de 7 970€ et de 5 975€ du département seront versées.

Fauchage

Cette année, le fauchage des accotements de voirie a été réalisée par une entreprise. Le coût de cette prestation est de 900€.

Du changement pour le personnel communal :

-Diminution du temps de travail du poste de secrétariat et réorganisation du service.

A compter de janvier 2021

En concertation avec l'agente, il a été décidé de réorganiser le fonctionnement de l'accueil du secrétariat et du travail de la secrétaire.

Ce nouveau mode de fonctionnement permettra de réduire le temps de travail hebdomadaire à 20h par semaine.

Il y aura 2 permanences d'accueil du public contre 4 et l'équipe municipale assurera une permanence 1 samedi matin sur 2, ainsi que certaines tâches actuellement assurées par la secrétaire.

Les informations préalables aux projets d'urbanismes se feront sur rendez-vous.

Ces changements sont soumis à l'avis du Comité Technique Paritaire de la Fonction Publique Territoriale. Leur réponse est attendue d'ici fin novembre. Des précisions vous seront ensuite communiquées.

-Nouveau poste ménage :

L'agente qui assurait l'entretien ménager de l'école et du bâtiment de la Mairie a décidé de quitter ses fonctions au 31 août. Elle a été remplacée par Pascale Serra-Deymier.

-Départ de notre "cantonnier"

Après 5 années passées à Tréminis, Mathieu Guiguet a demandé sa mutation dans une autre collectivité. A compter du 1er janvier 2021, il devrait être remplacé par un agent qui travaillera 20h par semaine et le déneigement sera assuré par un prestataire de service pour la saison 2020/2021.

Nous lui souhaitons bonne continuation.

Le Conseil Municipal après discussions et analyses des réponses des habitants a décidé **l'embauche à partir de janvier 2021 d'un agent sur un temps de travail de 20h hebdomadaires.**

Nota bene : Depuis décembre 2019, le temps de travail de l'agent communal, suite à la mise à disposition à Prébois a baissé de 15 h et celui de la secrétaire sera diminué de 12 h en 2021, donc aucun risque d'augmentation d'impôts même avec un recrutement à 20h du fait des charges de personnel.

Vie communale

Synthèse de l'enquête auprès des habitants concernant l'embauche d'un agent communal

95 réponses soit par mail, soit par dépôt du coupon dans la boîte aux lettres mairie.

-52 réponses favorables à une embauche à 20h (54,8%) -36 réponses défavorables (37,8%)

-7 réponses n'ayant pas d'avis tranché (7,4%) -La rencontre d'une vingtaine d'habitants proposée par Pascale Perrin dont le compte-rendu rédigé par Jean Léger va plutôt dans le sens d'un recrutement.

Nous sommes vraiment très satisfaits de la participation importante des habitants à cette enquête : réponses argumentées, claires, pertinentes. Ce moment de démocratie participative a montré l'intérêt de la population pour la vie communale. Merci à tous pour votre attachement à la vie du village.

Points positifs à un emploi d'agent	Points négatifs ou possibilité essai sans
<ul style="list-style-type: none">-Garder un emploi permanent sur la commune (commune de montagne soumise aux aléas climatiques), emploi qui a du sens, maintien du service public, ne pas le laisser disparaître-Garder une certaine indépendance de la commune, préserver un savoir/des informations locales : historique des travaux, continuité, connaissance des réseaux de consommation et du réseau de traitement des eaux usées, adaptabilité aux particularités de notre territoire communal-Avoir quelqu'un de disponible et polyvalent pour les travaux ponctuels ou d'urgence, entretien régulier, diversité des tâches, plus de souplesse d'intervention, disponibilité, réactivité, regard permanent et sécurité du village, un service hyper réactif, de proximité et dans le détail, impossible avec des prestataires.-Relation, échanges, services avec les habitants, une relation de proximité avec la population, important pour la vie de la commune, interlocuteur direct.-Assez de travail même sans engins.-Ressenti moins coûteux qu'une sous-traitance du travail par des entreprises-Entreprises moins réactives pour travaux du quotidien-Le bénévolat à long terme est aujourd'hui bien difficile à mobiliser, mais beaucoup de propositions de nettoyages espaces verts devant chez soi ou ateliers participatifs...	<ul style="list-style-type: none">-Manque de matériel, d'engins pour certaines tâches qui devront être confiées à des entreprises avec cahier des charges et réceptions des travaux.-Matériel vieillissant, la sous-traitance serait moins coûteuse qu'un poste d'agent avec un salaire à l'année.-Budget lourd pour la commune, crainte d'une augmentation des impôts locaux-Attention à l'embauche, trouver une personne compétente et motivée (la perle rare), privilégier vaillance et volontarisme plutôt que qualifications, attention à l'investissement de l'agent.-Surveillance et cadrage exigeant par un élu référent qui chaque semaine trace son emploi du temps et exécute le suivi, capacité de manager l'agent. -Essai de travailler sans agent quitte à embaucher par la suite si cela s'avère impossible à gérer, fonctionner un an à l'entreprise, après retour d'expérience, si ça fonctionne vente du matériel d'entretien ou sinon embauche, estimation plus fiable sur dépenses au quotidien.



Urbanisme Avant de réaliser une construction, un aménagement, une modification sur une construction, vous devez consulter le service instructeur de la mairie afin de savoir si votre projet est compatible avec le règlement national d'urbanisme et la loi montagne. Vous pouvez également solliciter gratuitement l'architecte conseil en prenant rendez-vous auprès de la Communauté de Communes du Trièves. Si votre projet le nécessite, déposez votre dossier complet à la Mairie MAIS avant d'engager les travaux, **attendez bien d'avoir reçu l'autorisation** ou respectez bien le délai figurant sur le récépissé de dépôt qui vous a été remis.

Dès que vous aurez obtenu votre autorisation, **vous devez afficher votre autorisation sur le terrain** et les réaliser avant la date d'expiration de l'autorisation qui vous a été délivrée.

La déclaration d'ouverture de chantier et l'achèvement des travaux font également l'objet d'une déclaration en mairie.

La municipalité ne tolérera pas le non-respect de ces règles qui s'appliquent à tous. En cas d'infraction (exécution de travaux sans autorisation ou travaux non conformes à l'autorisation), un procès-verbal sera dressé et adressé au Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance.

Les sanctions ordonnées par le Tribunal peuvent être lourdes. Aussi, nous vous rappelons que nous sommes disponibles pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches

**JE SUIS
ENSEIGNANT**

#jedéfendlalibertéd'expression

Hommage au professeur Samuel Paty mercredi 21 octobre Une quarantaine d'habitants de Tréminis, Lalley, Prébois et Saint-Baudille et Pipet se sont rendus dans la cour de l'école pour rendre hommage au professeur, Samuel Paty, assassiné vendredi 16 octobre. Anne-Marie Fitoussi a remercié les personnes présentes réunies ici devant l'école et la mairie de Tréminis, double symbole. Marie-Pierre Drain, première adjointe de Lalley, s'est exprimée en disant que tous « nous pouvons subir le même sort épouvantable, il suffit

même simplement d'un regard pour devenir cible. La liberté de penser ne doit pas s'arrêter aux limites des religions. » Alain Vidon, premier adjoint de Saint-Baudille-et-Pipet et vice-président de la Communauté de Communes du Trièves a insisté sur « l'horreur de cet acte barbare, sur le soutien à la famille et aux enseignants qui vont avoir aussi à parler et rassurer les élèves et à les confronter à des idéologies qui ne sont pas celles de la laïcité. » Un ancien professeur d'histoire a exprimé sa colère et sa sidération face à cet acte innommable après tant d'autres commis précédemment. Une minute de silence émouvante a ensuite été observée.

Bibliothèque Son installation est pratiquement terminée dans la petite salle à l'entrée de l'école. Une convention doit encore être passée avec Pierre Suzzarini, vice président à la culture de la Communauté de Communes pour son utilisation et le prêt des livres. Ensuite les bénévoles pourront vous accueillir. Elle sera aussi ouverte en autonomie lors de l'ouverture du secrétariat de mairie (lundi matin et jeudi après-midi) quand la vie « normale » reprendra son cours.

Les journées du patrimoine samedi 19 et dimanche 20 une rencontre étonnante avec un passionné d'histoire triévoise au moulin Girard/Scierie Gauthier



Christophe Jullien, ancien boulanger de Tréminis, maintenant installé à Gresse en Vercors, est resté attaché à son petit village d'enfance. Il a acheté en 2010 la scierie Gauthier en ruines dans le but d'y ranger du matériel en contrebas de la route de Rochasset. Mais petit à petit, il décide de s'intéresser à l'histoire du lieu grâce aux témoignages d'anciens, à des recherches aux archives départementales... Ce patrimoine était déjà présent au début du 19^{ème} siècle au cadastre Napoléonien (1853). A l'époque, la scierie appartenait aux familles Girard et Gauthier, puis à la fin du 19^{ème} siècle, la famille Gauthier reprit à elle seule ce patrimoine. Ces activités de scierie et de moulin à huile de noix furent transmises de père en fils. Elle cessa de fonctionner dans les années 1980 mais resta dans la famille Gauthier jusqu'en 2004. Christophe passionné d'objets anciens déniche et expose dans son terrain des engins et du matériel agricole du début du 20^{ème} siècle, de vieux tacots, des motos, utilisés dans le Trièves. Il décide de restaurer seul avec sa famille, en gardant le cachet et l'authenticité du bâtiment. Le toit a été réparé. Les abords ont été défrichés



À la suite d'une récente rencontre avec Monsieur Emmanuel Vinchon et plusieurs élus, ce dernier nous a fait part de la possibilité de faire acquérir au Trièves et en particulier à Tréminis, un label territorial, touristique et culturel.

Ce label « Capitale Champêtre de la Culture » a été créé afin d'expérimenter de nouvelles actions territoriales, entre économie, tourisme, image, culture et bien-vivre ensemble sur des territoires ruraux.

C'est un formidable levier pour retisser les liens entre les habitants, permettant de faire un bond en avant autour de son image, de son patrimoine passé, ses savoir-faire actuels et son envie de développement futur.

L'idée pour Tréminis est de créer un « Singulier Musée de la Forêt » qui valoriserait la forêt sous tous ses aspects et serait une invitation à la découvrir en famille, de manière sensible.

Ce « Singulier Musée » ne serait pas un énième bâtiment coûteux, mais occuperait toute la commune transformée en sites à vivre et à parcourir. L'humour et l'originalité seraient le pilier de cet étrange musée !!

Des espaces seraient créés pour se détendre, apprendre, écouter, contempler, à deux, en famille, selon son rythme pour découvrir le charme de Tréminis et son environnement exceptionnel.

De nombreuses propositions ont été abordées, enrichissantes, originales, artistiques... Mais nous avons besoin de vous pour enrichir ce projet et le mettre en place.

Mais le mieux sera de faire circuler le manuscrit élaboré par Monsieur Emmanuel Vinchon, afin que vous puissiez vous émerveiller, comme nous, à la lecture de celui-ci et vous l'approprier !!

Ce manuel sera disponible à la Mairie, ou à l'Épicerie, ou à la Poste, sur le site, soit à consulter sur place, soit à emporter et ramener dans les meilleurs délais.

chés et il a fait de belles découvertes enfouies sous des amas de pierres et de ronces comme la pierre du pressoir. Il raconte avec passion son travail et ses avancées avec l'idée de remettre en état et en fonctionnement la battante et le moulin grâce au canal qu'il a retrouvé. Il se confie, les yeux brillants : « C'est comme des découvertes archéologiques et je pense que je trouverai encore de belles surprises qui m'étonneront toujours ! ». Il a eu le plaisir de raconter son

aventure lors des visites de ces 2 journées du patrimoine, rencontrant des anciens du village ayant aussi des souvenirs à évoquer ou des visiteurs qui ont apprécié ce retour authentique dans le début du siècle. Christophe continuera son énorme travail de sauvegarde de la scierie et d'ici 3 ans pense pouvoir faire revivre le moulin et la battante en remettant en service la chute d'eau pour l'un et un moteur électrique pour l'autre.

État civil

Décès



Madeline ODDOS née CONVERT le 21 août 2020 à l'âge de 94 ans.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et aux proches.

Bienvenue



À Marroussia Bard au Serre

À Lia -Marie Farque et ses filles Quetzal et Shivani à Château Bas



Factures d'eau et d'assainissement - Assujettissement aux redevances perçues pour le compte de l'agence de l'eau

L'usage de l'eau potable pour une chaudière ne fait pas partie des usages exonérés de redevance pollution.

Par ailleurs, pour que l'usage « arrosage de jardins » soit exonéré de redevance, il est nécessaire qu'un compteur et un abonnement spécifiques soient mis en place par le service. Si l'une de ces deux conditions n'est pas remplie, alors il n'y a pas d'exonération. Détail des exonérations dans la « Circulaire n°6/De du 15 février 2020 et plus particulièrement le point 2.a. » : **Identification des abonnés assujettis aux redevances**

L'exploitant applique le taux de la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique :

a) Aux abonnés propriétaires ou occupants d'immeubles à usage principal d'habitation et aux abonnés au service d'eau potable dont les utilisations de l'eau sont assimilables aux utilisations à des fins domestiques.

Les utilisations assimilables aux utilisations à des fins domestiques sont définies par l'article R. 213-48-1

du code de l'environnement complété par l'arrêté du 21 décembre 2007, et notamment son annexe I qui établit la liste des activités concernées.

Les utilisations de l'eau à des fins domestiques incluent notamment l'alimentation (eau de boisson, préparation des repas), le lavage et les soins d'hygiène des personnes (sanitaires, douches, bains...), le lavage et le confort des locaux (incluant le cas échéant l'eau de refroidissement de climatisations) ainsi que l'arrosage de jardins (à l'exception des jardins faisant l'objet d'un branchement et d'un abonnement spécifiques au service de distribution d'eau).

Une plaquette « Amiante : vous êtes un particulier ? Pensez-y avant d'engager des travaux chez vous » a été réalisée par le Groupement Régional Interinstitutionnel Amiante (GRIA) regroupant la DIRECCTE ARA, l'OPPBTP, les CARSAT Auvergne et Rhône-Alpes, l'ARS et des services de santé au travail.

Cette plaquette a pour objectif de : sensibiliser les particuliers sur le risque lié à l'inhalation de fibres d'amiante. Rappelons l'obligation réglementaire de réaliser des repérages de l'amiante avant travaux et la marche à suivre en cas de présence d'amiante.

En effet, le Code du Travail prévoit une obligation explicite de rechercher la présence d'amiante

préalablement à toute intervention sur des matériaux susceptibles d'exposer des travailleurs à l'amiante.

Ainsi, tout propriétaire d'un appartement ou d'une maison particulière doit faire rechercher la présence d'amiante préalablement à tous travaux qu'il souhaiterait faire réaliser dans son logement, de façon à repérer la présence d'amiante dans les matériaux et pouvoir en informer les entreprises intervenantes.

Aide à l'embauche des moins de 26 ans : l'État se mobilise pour l'emploi des jeunes Prime à l'embauche, apprentissage, service civique, formation à des métiers d'avenir, parcours d'insertion... **le plan #1jeune1solution**, c'est une série de mesures pour accompagner massivement et efficacement les jeunes pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire de la COVID-19 et la crise économique qui en découle.

L'aide à l'embauche mise en place dans le cadre de ce plan, vise à favoriser l'embauche des jeunes de moins de 26 ans par l'instauration d'une compensation forfaitaire de cotisations sociales.

Découvrez toutes ces mesures sur travail-emploi.gouv.fr/emploi-jeunes-plan-1-solution

DÉCLAREZ VOS RUCHES
ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTIL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Vous êtes un particulier ?
L'amiante,
pensez-y avant d'engager
des travaux

PRSTA

#1jeune1solution

AIDE À L'EMBAUCHE DES JEUNES

Jusqu'à 4000€ d'aide aux entreprises pour recruter un jeune de moins de 26 ans

Actualités



Cérémonie de commémoration de l'Armistice

Mercredi 11 Novembre

La cérémonie de Commémoration de l'Armistice de 1918 aura peut-être lieu au monument de l'Église à **11h15**.

Nous n'en connaissons pas encore les modalités et le nombre de participants autorisés.

Cette année nous ne pourrons vous offrir le traditionnel apéritif en raison de la crise sanitaire.



Noël des Aînés

Vous le savez, la situation sanitaire liée à la propagation du virus Covid 19 se dégrade et les récentes mesures adoptées afin d'enrayer l'épidémie affectent, entre autres, l'organisation d'événements festifs.

Dans ce contexte, et sans pouvoir présager de son évolution, nous avons fait le choix de ne pas organiser le traditionnel repas des aînés de fin d'année.

Dans l'attente de pouvoir organiser de nouveau des rencontres conviviales, nous avons remplacé le repas par un colis de dégustation de Noël. Il sera distribué dans le courant du mois de décembre aux résidents âgés de 70 ans et plus.



Noël des enfants

Pour les mêmes raisons sanitaires, il n'y aura pas de fête de Noël organisée avec les familles dans la salle des fêtes.

Le Père Noël passera à l'école pour nos écoliers

Si les conditions le permettent, et avec l'accord de Carole, les enfants termineront le trimestre par une petite fête en classe avec goûter et distribution de cadeaux.

Les autres enfants jusqu'au CM2 non scolarisés à Tréminis recevront leurs cadeaux à la maison.



2ème Rencontre élus/ habitants

Nous vous proposons de vous retrouver **vendredi 18 décembre à 18h** dans la salle des fêtes.

(voir encart)

Point sur les premières réunions des commissions « ouvertes », avancées dans les projets, etc...

Si cette rencontre ne peut avoir lieu à cette date à cause de la situation sanitaire, elle sera reportée dès que possible à la fin du confinement.



Fermeture de la mairie / Permanences élus

A partir du samedi 17 octobre compris le secrétariat ne sera plus ouvert le samedi matin. L'accueil du public aura lieu le lundi matin (9h/midi) et le jeudi après midi. (13h30/16h)

Une permanence d'élus (accueil mairie de 9h à 10h30 dans le bureau des élus - ancienne bibliothèque 1er étage - et ouverture de la décharge communale de 10h30 à midi - s'inscrire avant 16h le jeudi précédent- aura lieu tous les 15 jours.

Planning dernier trimestre 2020 :

31/10/20 Anne-Marie Fitoussi (accueil mairie)
Marc Lemoine (ouverture décharge)

14/11/20 Frédéric Melmoux (accueil mairie et ouverture décharge)

28/11/20 René Vial (accueil et ouverture décharge)

12/12/20 Frédéric Melmoux (accueil mairie)
Marc Lemoine (ouverture décharge)

A partir du 2 novembre jusqu'au 19 novembre, le secrétariat accueillera une stagiaire en formation.

Secrétariat fermé :

Mercredi 11 et jeudi 12 novembre et jeudi 19 novembre

(ouverture au public mercredi 18 novembre aux horaires de l'après midi)



Agenda du trimestre

Dates sous réserve de l'évolution sanitaire du confinement qui devrait durer au moins jusqu'au 1er décembre.

Mercredi 11 novembre	Commémoration de l'Armistice de 1918
Vendredi 20 novembre	Conseil municipal à 18h
Vendredi 27 novembre	Rencontre proposée par les habitants à 18h30
Vendredi 4 décembre	Écran vagabond 18h
Samedi 5 décembre	Écran vagabond 15h et 18h
Lundi 7 décembre	Comité de site Espace Naturel Sensible à 14h
Vendredi 18 décembre	2ème Rencontre élus/ habitants à 18h
Un dimanche en décembre avant les vacances	Marché de Noël du Sou des écoles le matin place de la résistance Date non fixée

Le marais de Prayet / Comité de site

Début septembre, une vingtaine de lycéens de la maison familiale et rurale Sainte Consoce de l'Ouest Lyonnais a travaillé gratuitement 2 journées sur l'ENS dans la cadre de leur formation en bac pro Travaux et Aménagements Paysagers. Au programme : Débroussaillage des ligneux dans la zone de captage, suppression des repousses de Saules dans le cœur de marais, débroussaillage en bordure de la prairie sèche.

De par leur localisation, ces travaux ne peuvent pas être effectués avec des engins motorisés. C'est donc à la main qu'il faut régulièrement intervenir pour garder les espaces ouverts.



Deux stagiaires du Département de l'Isère ont restitué les travaux de leurs missions de courtes durées sur l'ENS : Simon Bonnard a effectué des recherches historiques sur le marais et ses environs.



Linaëlle Capron a rédigé les ébauches de fiches pédagogiques à destination des scolaires pour la découverte du site. Une présentation de leur travail sera faite lors du comité de site du mois de décembre.

Le suivi faune/flore du site prévu au plan de gestion pour une durée de 4 ans a débuté en juillet. Il est mené conjointement par les associations Drac Nature, Gentiana et la LPO. Une présentation des premiers éléments collectés sera faite lors du comité de site du mois de décembre.



La création de la mare pédagogique, prévue au plan de gestion, devrait débuter dans les semaines à venir. Située en bordure du ruisseau, le long de la piste menant au chargeoir, elle fera environ 5m x 8m sur 1m de profondeur. Une incertitude demeure sur l'imperméabilité suffisante du sous-sol pour maintenir un niveau d'eau suffisant en période estivale. Une année d'observation permettra de juger si la pose d'une bâche EPDM est nécessaire.



La réunion du comité de site aura lieu **le lundi 7 décembre à 14 h en mairie de Tréminis**

Ordre du jour :

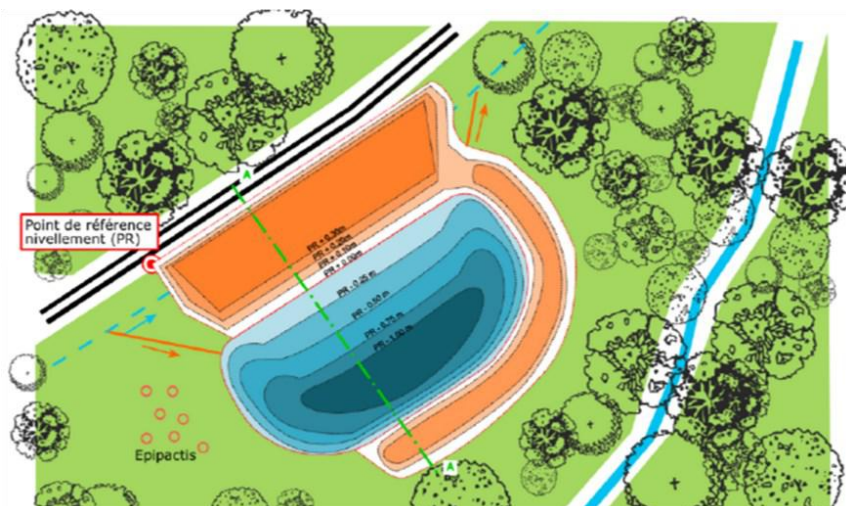
Point sur les aménagements réalisés cette année et leur volet financier.

Présentation des travaux à venir.

Point sur l'étude historique et l'ébauche des fiches pédagogiques

Présentation par l'association Drac Nature des premiers éléments de recueillis par l'étude de l'Indice de Biodiversité Potentielle du site.

Cette réunion est ouverte à tous. Dans le cadre des mesures sanitaires liées au COVID, merci de nous informer de votre participation.



Le coin de l'école

Une nouvelle année scolaire a débuté, avec 15 élèves dont 6 nouveaux venus qui se présentent dans ce numéro. De nouveaux projets centrés sur notre environnement proche seront abordés au cours de l'année : les métiers, la protection de la nature, l'eau... Ils seront l'occasion de sorties, la première a eu lieu début octobre, on vous en parle ci-dessous.

Et d'ailleurs, retrouverez-vous le nom des montagnes qui nous entourent dans les mots cachés ?

Bonne lecture, Carole

Je m'appelle Léana, j'ai 5 ans, je suis en grand section. Mon animal préféré est le cheval et ma couleur préférée est le rose.

Je m'appelle Zéphir, je suis en CP. J'aime la bourrache, je n'aime pas la lavande, j'aime bien les maths, j'aime bien lire des livres, j'aime bien les chiffres et les lettres, les mots compliqués. Je n'aime pas lire des mots que je connais, je n'aime pas trop marcher, je n'aime pas lire des mots compliqués.

Je m'appelle Léon et j'ai 5 ans et demi j'aime peindre et jouer au legos.

Il n'y a rien que je n'aime pas faire à l'école.

Je m'appelle Tindéo, j'ai 5 ans, j'aime les legos, les pirates, le vélo et faire des gâteaux. J'habite aux Petits Moulins.

Je m'appelle Télió je suis en CE1 et j'aime la géométrie. Mon jeu préféré à la récréation, c'est policier voleur.

Je m'appelle Luke, j'ai 5 ans et demi. J'habite à Tréminis. A l'école, j'aime jouer aux legos et faire du vélo.

Les loups

Les loups sont des animaux de la même famille que les chiens.

Ils sont réputés pour leur intelligence, leur courage et leur aptitude à parcourir de très longues distances.

Répartition géographique

Il existe trois espèces de loups. Le loup gris, le plus connu, vit en Europe, en Amérique du Nord et en Asie.

Le loup roux, présent autrefois dans tout le sud-est des Etats-Unis, est devenu très rare.

Le loup d'Abyssin qui vit en Ethiopie, était autrefois considéré comme un chacal.

Aujourd'hui, on pense plutôt que c'est un loup.



Caractéristiques physiques

Les loups gris ont de longues pattes et de grands pieds. Les mâles, plus grands que les femelles, pèsent environ 45 kilogrammes et peuvent mesurer 2 mètres de long (queue comprise).

Leur pelage peut être brun, roux, noir ou blanc.

Les loups roux pèsent de 20 à 35 kilogrammes et ont un pelage brun, roux ou couleur sable.

Les loups d'Abyssinie sont également roux, mais les mâles ne pèsent qu'environ 15 kilogrammes.

Le loup mange des cerfs, des oiseaux, des poissons. La louve met bas de 3 à 8 louveteaux. Toutes les espèces de loups sont en voie de disparition.

Silmaé



Les pages de l'école



Le Colibri

Les Colibris sont des petits oiseaux au bec long et fin. Beaucoup ont un plumage irisé aux reflets métalliques. Les mâles sont souvent plus colorés que les femelles. Les colibris sont aussi appelés oiseaux-mouches, en raison du bourdonnement qu'ils produisent en faisant vibrer leurs ailes. Il existe environ 320 espèces de colibri vivant exclusivement en Amérique.

La plupart se trouve dans les régions chaudes d'Amérique du sud. Les colibris sont de petite taille, le plus gros d'entre eux, le colibri géant mesure 20 centimètres de longueur. Le colibri-abeille dépasse à peine 5 centimètres. Ils sont capables de voler vers l'avant, sur le côté, vers le haut, vers le bas et même à reculons, ils peuvent aussi voler sur place. Certains petits colibris atteignent 80 battements d'aile par seconde. Les colibris se nourrissent du liquide sucré fabriqué par les fleurs. Ils volent sur place à l'entrée de la fleur, ils plongent leur long bec dans le calice pour laper le nectar. Ils peuvent ainsi boire de 3 à 13 lampées par seconde. Des grains de pollen se collent souvent au corps des colibris, ils les transportent d'une fleur à l'autre et participent ainsi à la reproduction des plantes.

Sortie à la ferme

Jeudi 1^{er} octobre, nous sommes allés à la ferme du Cris-Cath, à pied.

Les animaux

Nous avons vu les animaux : les chevrettes, les lapins, les oies, les canetons et les canards, les coqs, les poules et les poussins, les veaux. Les vaches étaient dans un champ plus loin. On a aussi vu des chats et des chiens.

Le jardin

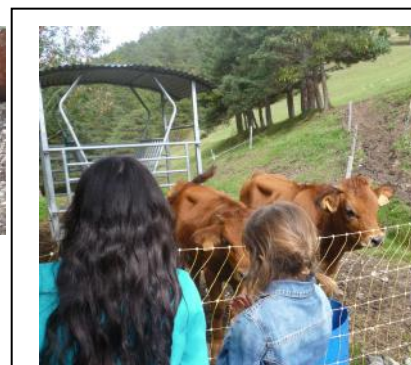
Nous avons visité le jardin du Cris-Cath.

Il y avait des fraises, de la bourrache, des poiriers, des haricots grimpants, des potirons, un tournesol, des tomates, des choux de Bruxelles (berk), des courges, de la menthe, de la roquette, du souci, de l'agastache, de la verveine, de la citronnelle, de la lavande, du géranium rosa, du chou rouge et de la salade. Nous avons goûté des fleurs et des plantes comestibles.

La recette

Dans le jardin, on a ramassé de la menthe. Cathy nous a expliqué comment faire un sirop de menthe. Pour la recette, on remplit un bocal de 1 litre de feuilles de menthe, il faut ajouter de l'eau bouillante. On ferme le bocal et on le laisse toute la nuit. Le lendemain, on filtre dans une casserole, on ajoute 500 g de sucre. On chauffe doucement, à petit feu, jusqu'à ce que le sucre soit dissous.

On verse dans une bouteille et on garde au frigo ou à la cave il ne reste plus qu'à déguster !



A	I	G	R	A	I	G	U	I	L	M	T
D	J	R	T	G	B	E	L	B	L	E	O
G	R	A	N	D	V	E	Y	M	O	N	T
R	E	N	A	R	L	Y	P	O	J	I	X
A	U	D	O	M	A	M	J	R	H	L	L
F	O	F	G	O	I	N	O	B	I	O	U
E	R	E	S	N	G	V	C	A	X	U	P
R	A	R	A	T	U	R	O	R	U	C	E
I	I	R	I	E	I	E	U	R	S	P	S
C	H	A	T	E	L	R	L	A	U	B	T
H	O	N	O	N	L	R	T	L	A	N	D
U	B	D	C	O	E	I	O	F	E	G	E

Retrouver les noms de 9 montagnes du Trièves dans la grille.

Les enjeux auxquels notre forêt doit faire face

Le changement climatique : Le problème du réchauffement actuel du climat est sa rapidité.

La migration géographique naturelle des essences est trop lente pour suivre le mouvement.

Lorsque la température moyenne augmente de 1°C, il faudrait que les arbres remontent de 150 m en altitude ou de 200 km vers le nord.



Il va donc falloir à la fois veiller à avoir une régénération naturelle diversifiée mais aussi introduire de nouvelles essences plus adaptées à la sécheresse.

C'est dans ce but, que la commune, en lien avec l'ONF, a procédé il y a 3 ans à la plantation de 250 cèdres et 300 pins noirs sur une parcelle proche du pique-nique.

Malheureusement, malgré l'utilisation d'espèces peu appréciées par les cervidés, le constat est éloquent : 75% des pins noirs et 40% des cèdres ont été attaqués. Il semblerait que la population de cervidés soit telle, qu'en fin d'hiver, faute de nourriture, les animaux en sont arrivés à abriter des essences jusqu'ici épargnées.

Cela laisse perplexes les forestiers qui comptaient sur l'inappétence de certaines espèces pour sauver la forêt

Pour notre plantation, la protection individuelle n'a pas été retenue, car trop coûteuse pour un résultat pas du tout garanti face aux cerfs.

La question qui se pose aujourd'hui, est : faut-il encore investir de l'argent pour l'entretien de la plantation (dégagement) vu l'ampleur des dégâts engendrés en si peu de temps ?

Sachant qu'il faut une vingtaine d'années à un arbre pour être hors de danger.



La pression des cervidés : Depuis longtemps, les professionnels de la forêt tirent la sonnette d'alarme face aux dégâts des cerfs et des chevreuils.

Le vendredi 2 octobre, une réunion sur l'équilibre « forêt - gibier » a donc été organisée par la CCT et le Département avec la coopération de l'ONF et de la Fédération de la chasse. Cette matinée fut consacrée à comparer l'évolution de la végétation en présence ou non de gibier.

Pour cela, l'ONF nous a fait visiter deux enclos réalisés voilà une dizaine d'années sur la commune de Prébois.



Tous les participants ont été unanimes sur le constat :

-Hors des enclos, aucun semis, à part quelques « bonzaïs » rabougris.

-Alors qu'à l'abri, derrière les clôtures, c'était la luxuriance...

La population de cervidés a donc un impact sur la forêt.

Par contre, personne n'était d'accord sur les solutions à apporter :

Pour certains, il faut gérer différemment la forêt, oui, mais comment ?

-Créer des clairières au milieu des bois pour nourrir le gibier ?

-Couper plus d'arbres pour amener plus de lumière et favoriser la régénération ? Oui, mais couper plus d'arbres, c'est faire disparaître la forêt si les semis sont dévorés.

-D'autres préconisent de limiter la population de cervidés à ce que la forêt peut supporter. Mais les chasseurs disent qu'ils font ce qu'ils peuvent.

Pourtant, il est grand temps d'agir. Si rien n'est fait, à terme, notre forêt va se transformer en steppe. Alors, finis ses différents rôles, économique, de protection, de stockage du carbone, de régulation du climat.

Peut-être faudrait-il mettre en œuvre un peu de toutes les solutions évoquées ?

Qui l'aurait cru ? A Tréminis, partout où se pose notre regard, la forêt est là. En 100 ans, elle a même regagné du terrain. Mais allez vous promener dans les bois et observez attentivement...Il manque déjà une génération d'arbres.

La tempête ALEX est passée à Tréminis

La tempête ALEX est passée à Tréminis : débordement de l'Ebron vendredi 2 et samedi 3 octobre



La tempête ALEX a été ressentie assez fortement sur le Trièves, notamment à Tréminis où elle a occasionné une crue importante de l'Ebron au niveau du pont du Serre. En début d'après-midi, la famille Blanc a informé la mairie et le service RTM que le torrent débordait au niveau de la stabulation agricole en rive gauche.

Des débordements ont eu lieu aussi en rive droite menaçant une route forestière. La compétence des cours d'eau sur la partie communale est maintenant à la charge de la Communauté de Communes du Trièves avec le SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère), celle de la partie domaniale est gérée par la RTM (Restauration des Terrains en Montagne).

La décision de faire appel à des entreprises de TP en urgence pour protéger le bâtiment agricole, le pont du Serre où se situent les canalisations d'eau potable pour le hameau de l'Eglise, des étangs et éviter une inondation des terrains, routes et habitations jusqu'à l'école a du être prise conjointe-



ment entre les différents partenaires.

Ainsi dans la soirée, l'entreprise Pellissard a pu venir creuser en rive droite dans le lit pour recentrer les écoulements et créer des épis pour les écarter de la brèche. L'entreprise Trièves Travaux a aussi été contactée en urgence pour protéger les installations agricoles, un chenil et la stabulation en extrayant des matériaux dans le lit pour concentrer les écoulements en partie centrale.

Mais les précipitations renforcées dans la nuit du 2 au 3 octobre ont



emporté la plupart des aménagements réalisés la veille. Les 2 entreprises sont revenues samedi 3 octobre pour continuer à sécuriser les berges et la semaine suivante pour des travaux plus résistants et plus durables.

La crue de l'Ebron a provoqué aussi une érosion en rive gauche au niveau de la ferme Zanardi de la Faurie mais les travaux ne relèvent pas de la GEMAPI d'après le technicien SYMBHI venu sur place : L'intérêt à protéger cette berge ne relèverait pas de l'intérêt général. Le SYMBHI ne pourra donc pas financer de travaux pour protéger la berge sur ce linéaire. Au conseil municipal du 8 octobre, une délibéra-

tion a été prise pour demander une l'aide de l'Etat par la dotation aux équipements des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 30% du montant des travaux à chiffrer.

Pour l'avenir, RTM a programmé un plan de gestion sur 10 ans avec agrandissement de la plage des dépôts et mise en œuvre d'un curage afin d'éviter la rehausse du lit du torrent à des endroits cruciaux et dangereux pour le village. Il est à espérer qu'une vigilance de tous les partenaires et des actions ponctuelles (stabilisation des berges, curages réguliers de la place de dépôt...) permettront d'éviter de tels phénomènes qui avec le réchauffement climatique sont appelés à être de plus en plus violents et fréquents.

Une rencontre entre tous les partenaires ainsi que le département et la police de l'eau devrait enfin aboutir à un plan de gestion des matériaux afin d'éviter de devoir gérer des débordements en urgence, qui pourraient atteindre la place de la mairie comme cela a eu lieu dans le passé.



Nos associations



Le Trémini's Club été 2020/rentrée de septembre

La fédération ne nous avait pas encore donné l'autorisation de reprendre nos activités habituelles. Mais à l'heure du déconfinement, nous avons repris quelques rencontres le mercredi, en profitant du beau temps pour faire quelques petites balades sur nos chemins, un après midi sur le terrain de boules de Château Bas, un repas en commun dans la cour de l'école, ... bref tout de même quelques moments ensemble pour rompre la morosité de cette année, mais toujours en extérieurs et en respectant les gestes barrières et la distanciation.

Finalement tout s'est bien passé et au mois de septembre, comme la fédération nous y a autorisés, nous avons retrouvé notre local pour reprendre ces moments communs que chacun apprécie.

Malgré tout, nous avons pris la décision de ne pas organiser, à l'automne, le traditionnel repas « Diots ». La situation n'est pas suffisamment sûre pour réunir un grand nombre de personnes dans la salle des fêtes de Tréminis. Des idées ont fusé pour l'automne et nous espérons bien réussir à les réaliser. Nous resterons de toute façon seulement entre Tréminis pour éviter de risquer la rencontre avec ce virus.

Apprentissage secourisme mardi 13 octobre



14 membres du Trémini's Club ont participé à une initiation aux gestes de premiers secours, tout en respectant scrupuleusement les consignes de sécurité concernant la

pandémie Covid. Chacun a gardé son masque tout l'après-midi, le gel hydroalcoolique était à l'entrée de la salle.

Cet après midi était proposé par les pompiers de Mens. Une des bénévoles de la compagnie nous a appris quelques gestes pour pouvoir agir en cas de problème dans notre vie courante. Il ne s'agissait pas de passer un brevet de secouriste mais juste de savoir quoi faire en attendant l'arrivée des secours :

-Retenir les quatre consignes en cas d'accident : « Protéger, Évaluer, Alerter, Secourir. »

-Comment installer une personne en Position Latérale de Sécurité ?

-Que faire si on se trouve en face de quelqu'un qui vient de se couper gravement, quand peut-on ou doit-on faire un garrot, comment reconnaître une personne inconsciente et quelle attitude avoir dans ce cas ?

-Peut-on donner à boire, à manger si la victime le demande ? Que faire en cas d'étouffement ?

-Comment répondre aux pompiers ou au médecin que l'on a au téléphone ?

-Comment et quand faire un massage cardiaque et comment et pourquoi utiliser un défibrillateur ? Quels sont les signes annonçant un Accident Vasculaire Cérébrale, malaise cardiaque, spasmophile, épilepsie... ? Etc. etc.

Une quantité de situations que nous pouvons rencontrer et pour lesquelles les bons gestes pourront aider à la survie de la victime que ce soit chez nous, en groupe ou dans la rue.

Un grand merci à la personne qui nous a consacré bénévolement son après midi et qui a su nous transmettre toutes ces consignes très professionnellement.

Jacqueline Bonnet



PETANQUE



La Boule de Ferrand

Le concours du mois d'août a eu une bonne fréquentation avec 23 doublettes présentes, ce qui est encourageant pour la suite.

Samedi 8 août, le nouveau bureau de la boule de Ferrand aidé de bénévoles a organisé le traditionnel tournoi de boules de l'été au terrain de boules de Château bas. Les binômes se sont présentés à 14h30 pour l'inscription.

A 15h, les 23 doublettes ont démarré les échanges avec passion et bonne humeur, essayant de marquer le plus de points en se rapprochant du cochonnet. Les tireurs et pointeurs ont pu montrer leur adresse et leur virtuosité dans le lancer précis de boules.

Tout au long de cet après-midi ensoleillé, de nombreux admirateurs sont venus encourager les équipes. Ensuite les parties se sont succédé avec changement d'adversaires, toujours aussi sérieusement avec sortie « de mètres » pour mesurer précisément les distances entre les boules et le « petit » qui à vue d'œil semblaient égales. Puis ont eu lieu les quarts de finales, demi-finales et finale.

Le suspens était à son comble pour celle-ci puisque le match entre les gagnants René Locatelli et José Fernandez et leurs challengers Ludovic Vaujany et Damien Vaujany venus de La Mure, fut de haute qualité et très serré. Ce fut surtout l'occasion d'un moment convivial et amical bien apprécié de tous.

Le bureau se réunira au printemps afin d'établir les projets pour l'été. Nous envisageons d'organiser un concours de doublettes ouvert à tous comme en 2020 et une journée familiale et conviviale. Les modalités et les dates seront à définir.

Bernard Quenot



Suite à leur 1ère rencontre le jeudi 1er octobre, les membres du Sou des Ecoles ont renouvelé le bureau et fait une liste des différentes actions à mener cette année malgré la situation sanitaire actuelle.

Changement au sein du Bureau :

Nicole Klein remplace Aurore Yvroud à la trésorerie du Sou.

Lia-Marie Farque remplace Anthony Sanson à la présidence du Sou.

Liste des actions envisagées cette année :

-Deux ventes de brioche, une à la Toussaint et une autre plus tard dans l'année pour palier le fait que toutes les actions habituelles ne pourront se faire.

-Marché de Noël à une autre date que Mens.

-Une tombola au lieu du loto que nous n'aurons sûrement pas le droit de faire du fait de la situation sanitaire.

La commande de brioches (35 natures, 49 saint Genix) auprès du boulanger Lionel est faite, et, pour le moment est toujours prévue leur livraison le jeudi 29 octobre.

Les séances de l'Ecran Vagabond

avaient repris quasi normalement depuis cet été et les spectateurs sont revenus avec plaisir dans nos salles appréciant le retour à une vie sociale normale même si les gestes barrières devaient être appliqués.

Mais l'annonce du 2ème confinement met fin pour une durée indéterminée aux séances de cinéma.

L'équipe des bénévoles sera prête dès que possible à vous projeter des films de qualité et espère pouvoir le faire mais sans trop y compter en décembre.



Le foyer de fond

L'hiver s'est invité cet automne, la neige n'était pas loin, dès septembre. Il est temps de préparer nos circuits raquettes et nos pistes de ski nordique. Les instabilités du climat, liées au réchauffement de la planète, conduisent à plus d'incertitudes quant aux chutes de neige. Elles peuvent venir très tôt ou très tard et la saison est brève, mais nous ne renonçons pas, notre domaine est si beau...

Les bénévoles vont ce mois de novembre, vérifier les balisages et faire un peu d'élagage, entretien de la dameuse et préparation de la saison. Nous invitons tout.e.s celles et ceux qui le souhaitent à nous rejoindre (merci de donner vos coordonnées au 0607705187).

Le département de l'Isère qui a financé le balisage nous donne un coup de pouce pour remplacer les balises qui ont été expulsées par les arbres. N'hésitez pas à nous signaler les balises manquantes ou tombées.

Le foyer fonctionne toujours sur le principe du bénévolat. Les pistes seront damées dès que la quantité de neige sera suffisante et seront ouvertes les weekend et vacances scolaires.

La location de matériel (ski alternatifs et skating, raquettes) est possible à la journée ou en adhérant au foyer. L'adhésion au foyer permet de bénéficier d'un prêt de ski pendant toute la saison.

Pour les skieurs réguliers sur plusieurs domaines, votre forfait annuel peut être acheté, en prévente dès maintenant à un tarif préférentiel, en ligne sur le site de Nordic'Isère, en précisant que vous achetez au foyer de Tréminis (une part nous sera alors reversée).



Dans tout l'enivrement d'un orgueil sans mesure" Les âmes condamnées

*Ebloui des lueurs de ton esprit borné
Tu m'as tourné le dos, à moi, Dame Nature !*

*« Ton œuvre est close et je suis né ! »
As-tu crié de ta voix forte et dure !*

Tu m'as tourné le dos, à moi, Dame Nature !

*« Je suis le Roi, je veux tout, je prends tout »
As-tu crié de ta voix forte et dure !
J'étais désarmée, impuissante, à genoux !*

*« Je suis le Roi, je veux tout, je prends tout ;
La terres, les rivières, les fleuves et océans »
J'étais désarmée, impuissante, à genoux !
Et la peur que, demain, cela soit le néant !*

*La terre, les rivières, les fleuves et océans,
Tout fut souillé, abîmé, pollué, dévasté ;
Et la peur que demain, cela soit le néant !
Dieu, là-haut, regardait, médusé,
courroucé !!*

*Tout fut souillé, abîmé, pollué, dévasté ;
Sur cet empire, toi, tu te croyais vainqueur !
Dieu, là-haut, regardait, médusé,
courroucé !
Il préparait déjà peu à peu ton malheur !*

*Sur cet empire, toi, tu te croyais vainqueur !
Dieu t'envoya le feu, la pluie, les inondations.
Il préparait déjà peu à peu ton malheur !
As-tu compris, Esprit borné, ses prédictions ?*

*Dieu t'envoya le feu, la pluie, les inondations.
Et le petit dernier, ce virus, si vicieux.....
As-tu compris, Esprit borné, ses prédictions ?*

A ce jour, toi le Roi, tu parais si soucieux !!!

Jeanine Charpentier



Le courrier des lecteurs

Bientôt des commissions extra-municipales...

Agréablement surprise de rencontrer, lors de la réunion publique organisée par les élu.e.s de la nouvelle municipalité, plusieurs personnes souhaitant des changements dans le fonctionnement de la gestion des affaires municipales.

La nouvelle équipe affiche la même volonté et c'est une bonne chose. Seulement, l'affaire n'est pas si simple et réfléchir ensemble sur des projets, cela signifie perdre du contrôle et du pouvoir de décider dans un entre soi confortable. Cela est un véritable défi pour cette nouvelle équipe.

Vous l'aurez compris, mon souhait ne se limite pas à une écoute bienveillante de la part des élu.e.s une fois par trimestre, mais bien de permettre notre implication dans les analyses et les réflexions sur les projets municipaux. Quelle gestion des terres municipales en lien avec la relocalisation de la production de nourriture ? Quel projet pour les logements municipaux en lien avec la dynamique et la diversité de notre village ? etc...

Donc, bientôt des commissions extra-municipales verront le jour et notamment une commission sur la transition écologique. Comme j'ai pu l'exprimer lors de la réunion publique, J'émet le souhait que cette commission soit **ouverte à tous.tes**, qu'elle soit un espace de réflexion et d'analyse des différents projets de la commune et de leur adéquation avec la préservation de notre qualité de vie à moyen et long termes. Tous les projets devraient être passés au crible d'un questionnaire : préserve-t-il la qualité des sols ? la pérennité des cultures ? la qualité de l'eau ? la qualité de l'air ? Pourrions-nous faire autrement, avec un moindre impact écologique ?

J'aimerais également que nous puissions décider ensemble des règles de fonctionnement afin que les échanges soient fructueux. Pour cela, le cadre doit permettre des conditions de travail sereines pour tous.tes, avec une qualité d'écoute des un.e.s des autres et le respect de la parole de chacun.e.

Pour finir j'aime à partager cette citation, l'intelligence collective est supérieure à la somme des intelligences individuelles

Pascale Perrin

Concerné.e.s par la vie de Tréminis, rejoignez-nous !

.....

Nous sommes un certain nombre d'habitant.e.s qui pensons que le fonctionnement traditionnel de nombreuses communes ne nous satisfait pas pleinement.

Nous souhaitons que chaque habitant.e, intéressé.e par la vie de la commune puisse dire ce qu'il.elle souhaite dans le cadre d'une assemblée qui, par la suite, fera remonter nos propositions au conseil municipal. Nous prenons acte que le Conseil municipal adhère à ce mode de fonctionnement.

Nous invitons tous les habitant.e.s à participer à une première rencontre, afin qu'ensemble, nous déterminions les thèmes sur lesquels nous souhaiterions mener une réflexion collective.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 27 novembre à 18h30 à la salle des fêtes.

Pascal Chambon, Chantal Berne, Alain Gueripel, Maryse et Jean Léger, Pascale Perrin, Christophe Soubeyran.



BÉCHAMELLE
éducation, culture et politique en Fécamp

Béchamelle à Tréminis : Combien de fois par jour?

Dans le cadre du cycle de rencontres organisé par l'association Béchamelle, une soirée projection aura lieu au gîte Olympe de Gouges le Jeudi 3 décembre à 19h45.

C'est à partir du film d'Isabelle Millet et de Patric Bazin : Combien de fois par jour (au maximum) ? que nous nous questionnerons sur les enjeux de l'éducation à la sexualité. Une éducation : Pourquoi ? Pour qui ? Par qui ? Comment ?

Questionnons ensemble les normes, le genre, l'orientation sexuelle, l'accès à la pornographie, l'émancipation...

Projection et discussion animée par Pascale Perrin, chargée de formation au Planning Familial.

Renseignements concernant les rencontres Béchamelle :

<http://www.bechamelle.org/category/a-venir/>

Vos articles doivent parvenir avant le 15 des mois de septembre, décembre, mars et juin afin d'être publiés. Votre nom doit être mentionné en bas de votre article. mairietreminis@orange.fr amfitoussi@aol.com



COMMERCES - ENTREPRISES - PRODUCTEURS LOCAUX

Pain

⇒ **Boulangerie Alborghetti**

Le Fournil de Château-Bas, Tréminis
06 86 25 58 91

Vente à l'épicerie - lundi, vendredi et samedi + mercredi en été.

⇒ **Boulangerie Julien**

04 76 34 30 76

Tournée sur les hameaux de Château-Méa, Le Serre et l'Eglise - mardi et vendredi.

⇒ **Boulangerie La Commanderie**

04 76 34 71 88

Vente à l'épicerie - mardi, jeudi et dimanche.

Epicerie

⇒ **Delphine Sanson**

Château-Bas, Tréminis 04 76 34 71 88

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 19h00— mercredi fermé —le dimanche seulement de 8h à 12h

Boucherie Charcuterie

⇒ **Gaec des Amarines**

Les Grange à Tréminis 06 81 91 53 50

Vente directe de viande d'agneau, saucissons de brebis et de chèvre, saucisses, merguez et grillades d'agneau de 18h30 à 19h30.

⇒ **La ferme du haut Trièves**

04 76 34 74 28

Vente directe de volailles, charcuteries de volailles, escargots - mardi de 15h00 à 17h00, jeudi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00, samedi de 10h00 à 12h00

⇒ **Boucherie Marcou**

04 76 34 60 38

Tournée de livraison des commandes le vendredi.

Glaces

⇒ **Sorbet Vagabond**

Château-Bas, Tréminis

06 46 64 86 46

Fabrication et vente directe de glaces -vente directe et à l'épicerie

La Plume de l'Oiseau

Valérie Salé 06 31 29 23 26

Productrice Cueilleuse Herbaliste

06 31 29 23 26 l' Eglise , Tréminis

Vente de tisanes, sirops, huiles de soin, baumes

Bois/Forêt

⇒ **Scierie Barthalay Frères**

Taufert, Tréminis

04 76 34 70 67

⇒ **Exploitation Forestière Perret**

Château-Bas, Tréminis

04 76 34 73 48

Peinture Les peintures du Trièves

⇒ **Laurent Gervasoni**

Les Granges Tréminis

06 99 42 01 07/04 76 99 84 49

Lespeinturesdutrieves@orange.fr

Tous travaux neufs et rénovation / peinture /placo /sols

Café/Restaurant/Restauration à emporter

⇒ **Tréminis Pizza**

Fournil de château-bas, Tréminis
06 86 25 58 91 (sur commande - samedi soir)

⇒ **Café/Restaurant Le Trem**

Château-Bas, Tréminis

06 72 20 17 70

Du 15 septembre au 15 mars du jeudi au samedi midi et soir 10h/14h et 18h/21h : menus

Le dimanche midi et soir 10h/20h : plat unique « Ravioles »

Plats Traiteur sur commande jusqu'au vendredi, retrait samedi midi

⇒ **Coin café**

À l'Epicerie Sanson de Château-Bas, Tréminis, selon horaires de l'épicerie

Transports

⇒ **Autocars Blancs du grand Ferrand, Le Serre, Tréminis**

04 76 34 74 32

La ligne Tréminis/Mens circule tous les samedis sauf jours fériés

Départs :

Tréminis Le Serre à 8h15

Tréminis L'Eglise à 8h17

Tréminis Château-Méa à 8h19

Tréminis Château-Bas à 8h21

Arrivée à Mens à 9h15

Départ de Mens à 11h00 pour une arriv à Tréminis à 12h00

⇒ **Taxi Tréminis**

06 22 27 92 81

⇒ **Taxi Blanc Catherine**

06 75 41 78 98

Déplacements professionnels ou privés 7j/7j, transport de malades assis.

Electricité

⇒ **Verdure Electricité**

Château-Bas, Tréminis

06 33 09 25 14

Electricité générale. Neuf et rénovation

Construction/Rénovation

⇒ **G'Renov**

L'Eglise, Tréminis

04 76 34 74 55

Maçonnerie/Rénovation

⇒ **Goubault Antonin**

Les Orgines, Tréminis

06 37 95 82 28

Charpente/Couverture/Menuiserie

⇒ **Vincent Parat**

L'Eglise, Tréminis

06 72 67 56 92

parat.vincent@hotmail.com

Charpente/Couverture/Zinguerie

SERVICES

Mairie de Tréminis

L'Eglise, 38710 Tréminis

Tel. 04 76 34 73 39

Mel. mairietreminis@orange.fr

Site. www.treminis.fr



Horaires d'ouverture :

Lundi de 9h00 à 12h00 et le Jeudi de 13h30 à 16h00

La maire reçoit sur rendez-vous.

Décharge communale (déchets verts/gravas)

Un samedi sur deux de 10h30 à 12h en présence d'un élu .

Prendre rendez-vous au secrétariat avant le jeudi 16h

Déchetterie de Mens - Lundi, mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Agence Postale

Château-Bas, 38710 Tréminis

Tel. 04 76 34 70 79



Horaires d'ouverture Eté, du 2 mai au 31 octobre du lundi au samedi de 8h30 à 11h30

Horaires d'ouverture Hiver, du 2 novembre au 30 avril le lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi/Samedi de 8h30 à 11h30

Office National des Forêts

Maison Forestière, L'Eglise 38710 Tréminis

04 76 34 70 71

NUMEROS UTILES

■ APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : 112

■ POMPIERS : 18

■ SECOURS EN MONTAGNE : 15 ou 112

■ GENDARMERIE : 17

■ URGENCES VITALES : 15

■ URGENCES MÉDICALES :

Pour contacter un médecin de garde la nuit, le week-end et les jours fériés : 116 117

■ CENTRE ANTI-POISON : 04 72 11 69 11

■ MAISON MEDICALE DE MENS

◆ Médecins généralistes : 04 76 34 65 74

◆ Chirurgien dentiste : 04 76 34 63 20

◆ Infirmier(e)s : 04 76 34 61 59

◆ Sage-femme : 06 18 51 59 70

◆ Psychologue Psychotérapeute

04 76 34 47 55, 06 27 89 67 57

◆ Orthophoniste : 06 19 76 37 18

◆ Masseurs Kinésithérapeutes : 04 76 34 62 30

◆ Osteothérapeutes : 06 28 05 51 77

■ Services infirmiers à domicile (SIAD)

04 76 34 67 83

■ Aide à domicile en milieu rural (ADMR)

04 76 34 66 67

■ PHARMACIE DE GARDE : 32 37

coût : 0,34 €/mn.

■ PHARMACIE Besson à Mens : 04 76 34 61 24

■ OPTICIEN à Mens : 04 76 34 48 90

■ ENEDIS URGENCES : 09 72 67 50 38

■ MÉTÉO FRANCE (Isère) 08 99 71 02 38

coût : 2.99€/appel+appel local.



Actualités en images

